

23 février 2021

Monday, September 21, 2020 8:20 AM

Conseil d'établissement

Mardi 23 février 2021

19h00 à

École St-Joseph, 13 rue de l'Église, Mercier

Par Teams

ORDRE DU JOUR

Présents	Absents	Noms	Titre		Présents	Absents	Nom	Titre
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Caroline Michaud	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Laberge	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cindy Dallaire	Membre parent		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Perron	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Bourassa Arrivée à 20h	Membre parent Délégué au comité de parents		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Brunelle	Substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nadège Gruffy	Membre parent Substitut au Comité de parents		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Pier Allard	Membre parent		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annie Lacasse	Personnel enseignant					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constance Lalonde	Personnel enseignant					
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Brigitte Tremblay	Service de garde					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mélanie Touchette	Personnel de soutien					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal Pilon	Direction					

Point à l'ordre du jour	Durée approx	Heure	Compte-rendu
Ouverture de l'assemblée	1 min	19h04	
1. La période de questions du public	5 min		Pas de public
2. Vérification des présences ;	2 min		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;	5 min		Proposé: Nadège Gruffy Appuyé : Marie-Pier Allard
4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 26 janvier 2021	5 min		Proposé: Marie-Pier Allard Appuyé: Mélanie Touchette
5. <u>Information et consultation de la direction</u> 5.1 Plan de lutte (Adoption)	60 min		5.1 Les membres ont pris connaissance des changements demandés. Proposé: Mélanie Touchette Appuyé: Annie Lacasse Collaboration avec la <i>Chaire de recherche sur le bien-être à l'école et la prévention de la violence</i> pour dresser le portrait du climat scolaire et de la violence dans votre école. Ils pourront nous aider au printemps prochain pour faire le portrait de l'école.
5.2 Le temps alloué aux matières avec le préscolaire (art 84 et 86) et les modalités d'application du régime pédagogique (Information).			5.2 Temps alloué aux matières: Présentation de la répartition des minutes pour les matières Mme Perron se questionne sur le temps d'éducation physique au préscolaire, elle voudrait qu'il soit augmenté. Mme Pilon explique que les plages horaires du gymnase sont restreintes et que l'on perdrait le cour de musique. Quelle est la perspective des enseignants: ils aimeraient pouvoir bouger plus, mais la logistique est difficile. Nous sommes tous conscient que 30 minutes n'est pas suffisant avec les déplacements, mais les élèves bougent quand même à tous les jours. Lecture de la fiche 14A de la formation  Grille matières... Modalité d'application du régime pédagogique: Lecture de la fiche 15 de la formation Présentation du document par Mme Pilon. Les grilles-horaires devront être ajoutées au document suite à la lecture de la fiche. Mme Perron se questionne sur le temps de détente pour le préscolaire puisqu'ils ont qu'une seule récréation et sur le temps de la récréation de l'après-midi. Nous avons 14 minutes pour arriver avec les autobus du matin.

Temps de détente en classe en après-midi pour relaxer au préscolaire. Mme Annie Lacasse explique que le temps de récréation ajouté par le ministère n'inclut pas le préscolaire. Il aurait fallu réveiller les élèves pour aller à l'extérieur, ce qui n'aurait pas été optimal.



Modalités
régime...

5.3 Mme Pilon nous explique que plusieurs enfants sont fragilisés cette année et ont des comportements difficiles. Elle a communiqué avec les parrains pour leur expliquer la situation et ceux-ci nous ont fait un don de 1 000\$ pour aider notre école.

Mme Perron demande si nous pourrions envoyer une carte de remerciement. Mme Pilon mentionne qu'ils ont demandé de faire une photo officielle l'année prochaine.

Nous enverrons un courriel de remerciement de la part du CÉ et ce sera Mme Dallaire qui le fera.

5.4 Pas de nouvelles consignes, pas d'activités parascolaires.

Report du peintre au mois d'avril.

Fermeture de la première classe depuis le début de l'année.

Le protocole avait bien été mis en place, la classe a été fermée en 40 minutes. L'école a été en communication avec la santé publique en continue. Pas d'information officielle sur les variants.

Mme Gruffy se demandait si c'était une décision de l'école de fermer une classe et Mme Pilon informe que c'est la santé publique et le CSSDGS qui demande de fermer la classe le plus rapidement possible, il ne faut pas prendre de chance avec les nouveaux variants.

5.5 Activités éducatives et parascolaires (Approbation)

Mme Pilon informe les membres que 30\$ sera offert par élève pour les activités à faire à distance en lien avec la Mesure 15186.

2e cycle (4 groupes): L'activités Prof Dino aura lieu le 24 février, prêt de matériels pour la présentation d'activités scientifiques.

Approuvé: Myriam Bourrassa

Appuyé: Nadège Gruffy

Mme Annie Lacasse nous mentionne que le préscolaire essaie de trouver une activité pour leur groupe, mais elles ne veulent pas que les enfants restent assis à écouter, elles veulent que les enfants bougent. Elles continuent à chercher...

Lecture de la fiche 16

5.6 Présentation du document de déploiement des mesures

Nouveau montant pour les élèves doués. Formation pour détecter ces élèves et quoi faire pour les accompagner.

Proposé: Marie-Pier Allard

Appuyé: Mélanie Touchette

Avec modification des présences (absences de Brigitte Tremblay et Caroline Michaud, et présence de Sylvie Perron)



Resolution
CE_Primaire...

5.3 Don des Parrains de Mercier

5.4 Covid19

5.5 Activités éducatives et parascolaires (Approbation)

5.6 Déploiement des mesures (Adoption)

Pause santé

10 min

6. Information et consultation du président

10 min

6.1 Correspondance

6.2 Photos scolaires 2021-2022

6.3 Formation et nouveaux mandats du CÉ

6.1 Aucune correspondance

6.2 Réserve faite par Mme Caroline Michaud pour le 30 septembre avec la compagnie Fotoplus.

6.3 Mme Dallaire fait un résumé de la formation à laquelle elle a assisté la semaine dernière. Il y a quelques nouveautés cette année dont la consultation auprès des élèves qui est obligatoire. Lecture de la fiche 19 de la formation, les membres pourront y réfléchir et un point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre pour en discuter.

Les fiches #14A-15-16-19 et 11 de formation obligatoire ont été lues par les membres du CÉ.

Voici les liens pour visionner la formation:

16 février de 19h à 20h30 :

[Le conseil d'établissement : l'incontournable collaboration entre la présidence du conseil et la direction 16 février 19 h](#)

(IMPORTANT : utilisez les navigateurs Google chrome ou Firefox pour ouvrir le lien et remplir les champs requis)

24 février de 19h à 20h30 :

[Le conseil d'établissement : l'incontournable collaboration entre la présidence du conseil et la direction 24 février 19 h](#)

(IMPORTANT : utilisez les navigateurs Google chrome ou Firefox pour ouvrir le lien et remplir les champs requis)

Fiche 11 sur l'avis à la direction sera à lire par les membres du comité et un point sera ajouté après les questions du public; question des membres.

7. Information des représentants du personnel

10 min

7.1 Personnel du service de garde

7.1

Traiteur: InnovSanté, anciennement traiteur Félix, propose un contrat de 2 ans, si c'est accepté sur une période de deux ans, InnovSanté fournira de nouveaux fours.

Pour l'année prochaine nous aurons une nouvelle option afin de réduire les déchets, aucun ustensile ne sera offert avec les repas, les parents devront s'assurer de les fournir. Aussi une augmentation de 20 sous sera facturé pour l'année prochaine et après vérification, tous les traiteurs augmentent l'année prochaine.

Augmentation de la clientèle cette année qui est apprécié des élèves, tous disent que les repas sont bons. Mme Nadège Gruffy aimerait avoir une photo pour avoir un aperçu ainsi que de la quantité des portions.

			<p>Proposé: par Marie-Pier Allard d'accepté que le traiteur soit pour deux ans Appuyé: par Sylvie Perron pour deux ans</p> <p>Quatre pédagogiques en trois semaines, journées relaxes avec petites activités. 60 enfants par journée environ. Service de garde d'urgence à l'école St-René pour la semaine de relâche. Mme Marie-Pier Allard demande s'il y a beaucoup d'inscriptions au service de garde d'urgence, l'école n'a pas l'information puisque les inscriptions ne sont pas terminées.</p> <p>7.2 Le personnel de soutien travaillent fort. Une TES en arrêt, qui va revenir après la relâche. Une éducatrice au service de garde en arrêt, retour le 12 mars. 33 inscriptions à la maternelle pour l'année prochaine. Les inscriptions pour le primaire se sont faites par Mozaik.</p> <p>7.3 Rien à signaler. 2 groupes au préscolaire l'an prochain.</p>
7.2 Personnel de soutien			
7.3 Personnel enseignant			
8. <u>Information des représentants des parents</u>			
8.1 Représentant de la communauté	10 min		<p>8.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Aucun représentant de la communauté. <p>8.2: Visite de la fédération des comités de parents. Points de consultation, budget pour conférence. Sondage à venir pour la soirée des bénévoles. Prochaine rencontre 24 mars.</p>
8.2 Délégué au comité de parents			
9. Affaires diverses			
9.1 Comité critères de sélection des directions d'établissements	10 min		<p>9.1 Mesdames Nadège Gruffy, Annie Lacasse et Marie-Pier Allard se sont rencontrés mardi dernier. Elles ont consulté les documents, elles ont sorti les points importants et nous proposerons leurs idées.</p> <p>9.2 Mme Perron se demande à quelle heure les enfants peuvent entrer dans la petite cours au retour du midi. La surveillance est à partir de 12h46 et les enfants peuvent arriver cinq minutes avant l'heure de la surveillance autant dans la petite que la grande cours. Le préscolaire entre à 12h40 dans l'école.</p>
9.2 Vérification horaire accès de la cour			
10. Prochaine réunion : 30 mars 2021 à 19h00 via TEAMS	1 min		
11. Levée de l'assemblée	1 min	21h14	



Mme Chantal Pilon
Directrice



Mme Cindy Dallaire
Présidente